

Lettre info travaux n° 24 du 11/02/2020

Février 2020 : Démarrage des travaux de la passerelle du Bois de la Cranne



Dernier virage pour l'opération d'aménagement de la RD 30 avec le démarrage des travaux de la passerelle piétons-cycles du Bois de la Cranne mi-février.

Cet ouvrage exclusivement réservé aux piétons et cyclistes permettra de sécuriser les déplacements vers le Bois de la Cranne et son bassin (partie intégrante de la Forêt du Bois d'Arcy).

Ce lieu très fréquenté par les riverains, familles, promeneurs et autres pêcheurs disposera de deux parkings dédiés ayant bénéficié d'un réaménagement à l'est et d'une création de places de stationnements à l'ouest.

Cet ouvrage métallique d'une longueur de 50 m pour 4 m de large, permettra de rétablir la continuité du flux de déplacements entre l'Est et l'Ouest, de restituer la continuité du GR 11* et viendra compléter le maillage des liaisons douces soit plus de 6km de Voie Verte réalisée dans le cadre de l'opération.

Sa mise en service prévisionnelle est attendue à l'automne 2020 et mettra un terme au projet de grande envergure que représente la RD 30 pour le département des Yvelines.

Pendant toute la durée du chantier, des mesures de contrôle de vitesse seront mises en place sur le secteur. Pour votre sécurité, celle des autres usagers et des ouvriers du chantier, roulez prudemment et respectez la limitation de vitesse imposée à 50 km/h sur la zone de travaux.

Le Département des Yvelines vous remercie de votre compréhension pour la gêne occasionnée et vous tiendra informés régulièrement des modifications à prévoir sur vos déplacements.

*Sentier de Grande Randonnée 11 : longueur d'environ 675 kilomètres

Pour s'informer sur le projet et le chantier :

Consultez les informations en ligne et inscrivez-vous à l'alerte info travaux sur : www.yvelines.fr/rd30
Posez vos questions en écrivant à contactrd30@yvelines.fr